

Récit de pratique

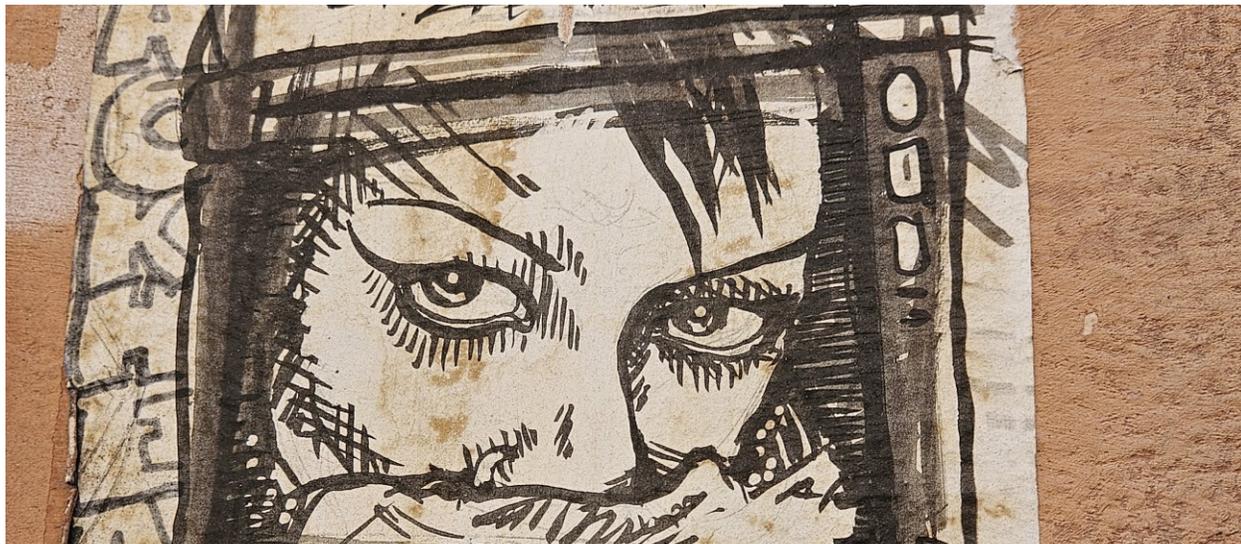
La recherche in situ

Lisandre Labrecque-Lebeau

Professeure associée, département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais (UQO)

Chercheuse universitaire en milieu de pratique, CREMIS, CCSMTL

Membre du CREMIS



Crédit: kcnarf

RÉCITS

Il m'est assez facile de retracer mes premiers contacts avec la recherche en milieu de pratique. Étudiante à l'UQAM, on me propose d'assister à une conférence-midi au CLSC des Faubourgs, situé sur la rue Sanguinet à Montréal. Premier étonnement : il se tient des conférences scientifiques dans les CLSC. Deuxième étonnement : je peux y assister en tant qu'étudiante à la maîtrise en sociologie (sans médecin de famille). Double démystification : non seulement peut-on entrer dans les édifices qui portent toujours le nom de CLSC¹, mais on y présente de plus des communications universitaires, elles-mêmes parfois très critiques de l'institution qui les accueille. À cette époque (en 2009), le gouvernement Charest vient de sabrer le financement d'une clinique conduisant une phase ultérieure du projet NAOMI², qui travaille avec les personnes consommant de l'héroïne. Dans une assistance composée d'étudiantes, d'infirmières, de chercheuses, de travailleuses sociales et même de gestionnaires du réseau, personne ne se gêne pour décrier cette coupure. L'étudiante que je suis à ce moment-là en est bien impressionnée.

On peut dire que c'est à partir de là que mon parcours en sociologie s'est entremêlé à une réflexion sur les effets possibles des sciences sociales sur le réel, sur leur engagement et sur leur lien à l'action collective et publique. Ainsi, je développe assez tôt un intérêt pour le métier de chercheuse d'établissement.

Chercheuse en établissement

J'ai commencé à occuper des fonctions de chercheuse en établissement en 2017, au Centre de recherche et d'expertise en DI-TSA, qui a été intégré au CREMIS en 2019. Mes recherches portent sur la question des normes sociales et des pratiques d'intervention, à travers différentes thématiques comme la neurodiversité et les rapports de sexe et de genre. Je collabore ainsi avec des travailleuses sociales et des organisatrices communautaires, mais aussi des gestionnaires et des personnes proches de la direction. Je travaille avec des milieux cliniques en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, en diversité sexuelle et pluralité des genres, en santé mentale, ou encore avec les comités Équité, diversité et inclusion (EDI) de l'organisation, entre autres exemples.

Parmi tous les métiers de la recherche, on retrouve au Québec, dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), cette catégorie étrange de « chercheuse d'établissement ». Certaines d'entre nous lui préférons souvent l'appellation chercheuse « en » établissement, afin de corriger le tir à propos de l'objet de nos recherches (plus large que l'établissement lui-même) et parce que toute chercheuse est en interaction avec plusieurs institutions, dont son institution de rattachement.

« Chercheuse en milieu de pratique » semble encore mieux décrire à la fois la spécificité du métier et l'esprit de son accomplissement, tout en rendant justice à la pluralité des acteur·trices avec qui nous travaillons et collaborons. Je conserverai toutefois ici l'appellation de chercheuse en établissement afin de mieux coller à la catégorie officielle.

Les chercheuses en établissement possèdent un doctorat, voire une formation postdoctorale, dans des disciplines diverses (psychologie, sociologie, anthropologie, psychoéducation, criminologie...) et mènent leur programme de recherche en prise directe avec les enjeux et besoins présents au sein des milieux de pratique du RSSS. Iels sont donc salariées de l'État, et possèdent une affiliation universitaire sous forme d'un statut en tant que professeures associées au sein d'un département universitaire (plutôt qu'une relation d'emploi avec l'université). Cette précieuse affiliation est une assise forte de notre indépendance scientifique, de la reconnaissance de notre appartenance à la communauté universitaire, et de l'obtention de privilèges comme l'accès aux bases de données, la possibilité de diriger des projets de recherche subventionnés et la supervision de travaux de recherche étudiants. Nous possédons donc la liberté académique supposée nous garantir le libre choix de nos sujets de recherche, et nous permettant en principe de mener nos projets sans influences indues ou agenda extérieur, dans le cadre de notre mandat directement défini en lien avec la programmation scientifique du centre de recherche auquel nous sont rattachées. Ce qui explique aussi que nous pouvons, contrairement à d'autres collègues soumises au devoir de réserve, prendre la parole dans les médias à propos d'enjeux qui touchent le RSSS, par exemple.

Par rapport à d'autres métiers de la recherche, le métier de chercheuse en établissement présente une positionnalité spécifique en regard des institutions, des rapports de genre, et des rapports de connaissance et de production scientifique. J'aimerais développer cette réflexion autour de trois idées : celle d'un avantage ethnographique formel et informel qui articule les positions d'*insider* et d'*outsider*, celle d'un métier à majorité féminine qui teinte à la fois ses conditions matérielles, mais aussi ses conditions de reconnaissance au sein des rapports de connaissance et, finalement, l'idée d'un rapport au terrain qui dépasse les moments ponctuels de la collecte de données pour prendre la forme d'une relation continue.

Ni insider, ni outsider

Parce que peu de personnes employées du RSSS connaissent notre existence, et que peu de professeures — y compris au sein de nos départements d'affiliation — sont familières avec notre métier, être chercheuse en établissement c'est n'être jamais tout à fait chez soi, ni dans le RSSS, ni dans le monde universitaire, tout en l'étant un peu dans chacun de ces lieux. Une étrangère initiée, pourrait-on dire.

La littérature en sciences sociales se penche depuis plusieurs années sur les tensions qui existent entre distance et proximité avec le terrain de recherche. Le positionnement social des chercheuses soulève aussi un ensemble de questionnements sur les relations avec les personnes et les communautés qui participent aux projets. Plus une chercheuse occuperait une position de proximité par rapport au groupe qu'iel étudie, que ce soit par ses caractéristiques, ses relations ou sa situation, plus iel se rapprocherait de l'initié·e, de l'*insider*. Ainsi, une chercheuse membre d'une communauté « X », qu'elle soit géographique, culturelle ou d'affinité, et qui conduit une recherche sur cette communauté dont iel fait partie, serait considérée *insider*. À l'opposé du spectre, une chercheuse ne partageant pas de traits, de statuts ou de conditions de vie avec le groupe qu'iel étudie sera considérée *outsider* à ce groupe. Il s'agit d'une position plus traditionnellement défendue par une recherche qui se veut objectivante et faisant appel à l'idée de neutralité.

Si différents articles scientifiques et réflexifs s'attardent à lister les avantages et les inconvénients de la posture d'*insider* ou d'*outsider*, on tend de plus en plus à penser cette relation comme un entre-deux (Corbin-Dwyer et Buckle, 2009), voire un trait d'union (Girard, 2015). Plus encore, toute position de recherche se composerait d'éléments empruntant à la fois à l'engagement et à l'extériorité au terrain. Hormis notre position comme chercheuse par rapport au terrain de recherche, notre position sociale et l'ensemble de nos caractéristiques (comme celles du sexe/du genre, de la culture ou des capacités) contribuent également à façonner notre rapport à la production de connaissances sur et avec les communautés et les phénomènes que nous étudions. Dans le cas des chercheuses en établissement, cet espace liminal, entre le dedans et le dehors de l'université, et le dedans et le dehors du RSSS, constitue une position qui comporte ses spécificités.



Crédit: Designclass



Un avantage ethnographique

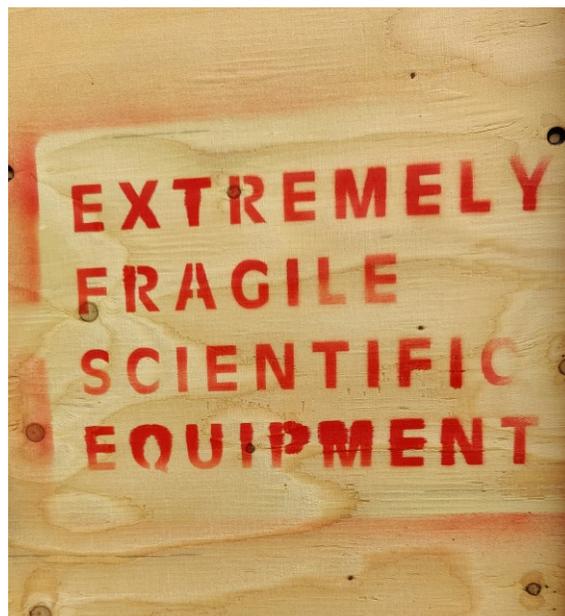
Être *insider* au RSSS comporte ses avantages ethnographiques. Le poste de chercheuse en établissement vise notamment à réserver, au sein des services publics, un certain nombre de postes destinés à l'observation et à l'analyse des pratiques de soins et d'intervention³. Conduire ses recherches au sein de l'institution où l'on travaille semble une idée porteuse. Cet avantage ethnographique s'entend, entre autres choses, comme un accès privilégié à l'intérieur de l'institution, à partir de l'intérieur de l'institution. Cela se matérialiserait par un accès facilité aux milieux cliniques et d'intervention, et aux gens qui les composent et y évoluent. Comme les chercheuses en établissement sont sur place, possèdent une connaissance des programmes et des services à la population et détiennent le mandat officiel de conduire de la recherche universitaire, on peut imaginer que nous possédons cet accès privilégié.

Toutefois, nous expérimentons souvent cet accès dans ses limites et ses contraintes. Paradoxalement, l'institution additionne les embûches à cette approche du terrain de recherche et des personnes potentiellement participantes. Par exemple, nos collègues en soin et en intervention, qu'ils soient travailleuses sociales, infirmières, psychoéducatrices, sont de moins en moins libérées de leurs tâches quotidiennes afin de pouvoir participer, même ponctuellement, à nos recherches. Cette tendance s'accroît, récemment, dans le cadre du narratif visant l'efficacité des services : dans le quotidien des personnes travaillant au sein du réseau, cet impératif se traduit plutôt par une charge de travail augmentée et complexifiée, ainsi que par toujours moins de moyens pour l'accomplir. Comme chercheuses en établissement, il nous reste alors à faire du mieux possible avec ces réalités : on déploie des trésors d'ingéniosité, et beaucoup de travail informel d'arrimage afin de faire son métier. On sollicite les personnes dont nous savons que le travail relève d'une gestionnaire engagée, on garde précieusement les liens avec des personnes possédant une plus grande autonomie professionnelle, on tente de faire reconnaître nos différentes activités scientifiques comme des heures de formation, on réfléchit à des formes de participation peu engageantes ou énergivores pour le personnel. Tout cela, afin de consolider cet avantage ethnographique formel, toujours menacé.

Une communauté de statut

Mais cet avantage ethnographique est aussi informel. Comme nous dirait Garfinkel (1967), c'est la condition de membre du groupe constitué par les employées des services publics qui caractérise aussi fortement notre condition d'*insider*. C'est cette position qui nous permet d'accéder à des relations à l'interne, à une expérience partagée, mais aussi à ce que l'on pourrait appeler un ethos particulier. Dans le cas qui nous occupe, cet ethos serait celui qui se développe dans un groupe de personnes qui choisit des métiers du social et du soin. Si le personnel du RSSS constitue pour nous des personnes participantes potentielles à nos recherches, nous sommes aussi salariées de la même organisation : nous faisons grève ensemble, nous subissons les mêmes réformes successives, notre travail est affecté de différentes manières par les pandémies. Très loin de moi l'idée de comparer mon métier avec celui des personnes qui se trouvent en première ligne. Il s'agit simplement de souligner une certaine communauté de statut, d'expérience et surtout de solidarité, que les chercheuses en établissement vivent avec leurs collègues non-chercheuses du réseau.

Un autre aspect de cet avantage ethnographique informel est celui d'être aux premières loges des transformations de l'État et de ses paradoxes bureaucratiques et managériaux. Le Léviathan administratif que représente un CIUSSS n'est pas du tout théorique lorsque l'on est chercheuse et salariée de l'État. Problèmes de formulaires, problèmes informatiques, problèmes de paie, problèmes de concertation, problèmes de circulation de l'information... Ces embûches quotidiennes vécues au contact de la machine se transforment en connaissances expérientielles de la bureaucratie et des méandres de l'action publique. À ce titre, les bruits qui courent, les conversations de corridors, l'expérience même de salariée de l'État, représentent une dimension *insider* du métier.



Crédit: Ken Friis Larsen

RÉCITS

RÉCITS

« être chercheuse en établissement c'est n'être jamais tout à fait chez soi, ni dans le RSSS, ni dans le monde universitaire, tout en l'étant un peu dans chacun de ces lieux. Une étrangère initiée, pourrait-on dire. »

Crédit: mcccxi



Des connaissances situées

Une autre notion que l'on pourrait convoquer en lien avec la position précise de chercheuse en établissement est celle de privilège épistémique. Il s'agit bien sûr d'un clin d'œil aux études féministes, qui ont contribué à réfléchir et définir le privilège épistémique comme un avantage issu du fait de connaître intimement une position de minorisation. Plus largement, le privilège épistémique désigne le propre des connaissances produites par l'expérience de sa propre position. La connaissance des rapports de pouvoir devient alors multiple, puisqu'elle peut provenir de la recherche et de la théorie, mais aussi de l'expérience empirique personnelle et directe. S'il reste important de questionner ce concept et sa postérité, tant dans ses présupposés que dans ses effets (Espínola, 2013), il me semble qu'il permet de souligner un aspect important de la réalité du métier de chercheuse en établissement aujourd'hui.

On apprenait ainsi récemment, selon un sondage maison de la Table nationale des directeurs de la recherche (2024), que les chercheuses en établissement étaient majoritairement des chercheuses en établissement (23 sur 32 au Québec). À titre de comparaison, les femmes ne représentent pourtant que 3 professeures titulaires sur 10 au Canada, et elles gagnent toujours moins que leurs homologues masculins (Statistiques Canada, 2023). Les femmes sont ainsi sous-représentées chez le personnel enseignant universitaire titulaire, et surreprésentées au sein de la catégorie des chercheuses en établissement⁴.

Si on met ces écarts respectifs de représentativité au sein des deux réseaux en lien avec les salaires et les conditions de travail de chacun de ce type de poste, on se retrouve avec un autre exemple flagrant d'iniquité salariale. En effet, les chercheuses en établissement, bien que répondant en majorité au même libellé de tâches que les professeures-chercheuses à l'université, profitent de conditions nettement inférieures que leurs homologues universitaires y compris pour les postes universitaires à dominante recherche. Il me semble donc qu'il faille resituer le métier de chercheuse en établissement au Québec comme un métier majoritairement féminin, une positionnalité qui participe à un certain point de vue sur le monde et la société, à des manières d'accomplir, au quotidien, son métier et, malheureusement, à une réception inégale des connaissances suivant leur milieu de production. Comme dans le cas de plusieurs métiers, difficile de pointer l'œuf ou la poule, à savoir si le métier de chercheuse en établissement est dévalorisé parce qu'il est principalement occupé par des femmes, ou s'il est occupé par des femmes car celles-ci accèdent moins aux postes plus reconnus. Ces données sont récentes et restent à analyser plus en profondeur. Elles me semblent toutefois importantes pour situer cette position liminale de chercheuse en établissement.

En lien avec tout ce qui compose notre position de chercheuse — sexe/genre, appartenance ethnoculturelle, orientation sexuelle, condition de santé et de capacité — se trouve aussi notre place au sein des rapports sociaux qui traversent l'écosystème de la recherche : rapports épistémiques, rapports de production scientifique, relations d'emploi.

Un mode de relation au terrain

Ces constats avancés concernant cette place d'*insider/outsider*, l'avantage ethnographique formel et informel et la prédominance féminine nous mènent vers les spécificités du métier en lien avec les milieux de pratique. Bien que la recherche avec les milieux de pratique fasse partie intégrante de notre mandat formel et de notre description de tâches, c'est aussi une condition de sa réussite, au risque de fournir un raisonnement circulaire. Difficile d'être chercheuse en milieu de pratique sans être chercheuse avec les milieux de pratique. Prêter l'oreille, tisser des liens, construire des projets en lien avec les besoins en présence, c'est la condition même pour pouvoir continuer de faire ce que l'on fait, puisque nos relations, toujours en construction, sont aussi garantes de projets futurs. L'occasion de collaboration arrive souvent plus vite que la réflexion sur la prochaine direction à prendre dans son programme de recherche.

Il existe aussi une visée prospective à la production de nos résultats. Puisqu'on présente, à terme, nos résultats au public le plus exigeant qui soit, c'est-à-dire les participantes et utilisateurs-trices des connaissances, l'interprétation que nous faisons des données doit être intimement liée à la catégorisation des thématiques du point de vue des préoccupations des milieux.

La démarche vise donc, éthiquement et épistémologiquement, à éviter les interprétations surplombantes. On ne quitte pas le milieu étudié à la fin de la collecte de données ni après la présentation des résultats. Le lendemain, on est encore sur place. Il faut tenter d'assurer, au mieux que possible, la mobilisation des connaissances par les gens sur le terrain, la communication de nos recommandations selon un registre qui permet l'appropriation et la transformation. Il faut allier la critique de l'organisation avec un dialogue solidaire à propos des possibilités réelles d'y évoluer. Il s'agit d'un autre contraste important avec les chercheuses qui ont une position d'extériorité, d'*outsider*, par rapport au réseau. On pourrait aller jusqu'à dire que la recherche en milieu de pratique est un mode de relation au terrain. Ce qui implique que l'on est en rapport dynamique avec un environnement changeant, avec des demandes diverses, des actrices variées.

En un mot, la recherche en milieu de pratique doit convaincre le monde universitaire, mais doit aussi convaincre le monde de la clinique et de l'intervention. La négociation entre ces deux mondes peut se montrer impitoyable, car les besoins scientifiques ne sont pas toujours en ligne avec les besoins des communautés, et vice versa. Au Québec, par exemple, il existe une vaste littérature à propos de l'itinérance et de ses enjeux, mais dont les recommandations restent peu implantées par les pouvoirs publics. Difficile alors d'annoncer à des partenaires communautaires qu'un tel enjeu est relativement saturé du point de vue de la recherche, du moins jusqu'au moment où de nouvelles clés de compréhension seront nécessaires. Il s'agit d'un exemple, parmi plusieurs, des enjeux propres à la recherche en milieu de pratique.

Un service public

J'ai proposé l'idée que la position de chercheuse en établissement se tient dans un espace liminal entre *outsider* et *insider*. Si l'accès au terrain n'est pas nécessairement facilité par cette position, la communauté d'expérience et de statut avec le personnel du RSSS constitue un avantage ethnographique à la fois formel et informel, et aussi une source de solidarité qui caractérise ce contexte de collaboration. La surreprésentation des femmes au sein des postes de chercheuses en établissement (et leur sous-représentation chez les professeures titulaires), au Québec, nous renseigne à propos des inégalités de sexe persistantes au sein des emplois de la recherche, mais aussi de la valorisation différenciée des connaissances selon leur contexte de production. J'ai terminé en proposant que le métier de chercheuse en établissement est un mode de relation continu au terrain. D'autres dimensions spécifiques à ce métier, que j'ai dû écarter dans le présent exercice, concernent notamment le déploiement d'une programmation de recherche sur le long cours et le choc des temporalités entre les milieux de soins et d'intervention et le milieu de la recherche, pour ne nommer que ceux-là.

L'ensemble de ces conditions créent un modèle de recherche et de chercheuse différent, qui présente des spécificités fortes. Dans la foulée d'un travail vers une meilleure reconnaissance de ce métier, il me semble important de souligner les avantages indéniables des postes que nous réservons collectivement à la recherche dans nos services publics, et de continuer à en défendre la pertinence pour toutes.



Crédit: Tobias Tullius

Notes

1. Les Centres locaux de services communautaires (CLSC) ont été créés en 1972, au Québec. Leur mode de gouvernance, d'abord très local, a évolué vers leur intégration de plus en plus complète au sein d'entités centralisées, comme les CSSS, puis les CIUSSS et enfin Santé Québec. Les établissements constituant des points de service du RSSS s'appellent toujours des CLSC. Pour en savoir plus : <https://ccpsc.qc.ca/fr/histoire-systeme-sante-quebec-clsc>
2. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'article publié par Marco Bélair-Cirino dans le journal *Le Devoir* (20 août 2009) : <https://www.ledevoir.com/societe/sante/263507/recherche-salome-se-fait-couper-les-vivres>
3. Le fait de compter des postes de chercheuseuses en établissement est d'ailleurs un des critères du financement pour pouvoir porter le « U » dans CIUSSS. Se faire soigner dans un hôpital universitaire suppose souvent, par exemple, de se faire examiner par une médecin résidente, mais aussi de fréquenter un établissement où il se tient de la recherche universitaire.
4. Bien que nous ne disposions pas d'autres données socio-démographiques à propos des chercheuseuses en établissement, on peut aussi avancer que la diversité, de manière générale, n'est que peu représentée parmi celles-ci.

Références

- Corbin-Dwyer, S. C., et Buckle, J. L. (2009). The Space Between: On Being an Insider-Outsider in Qualitative Research. *International Journal of Qualitative Methods*, 8 (1), 54–63. <https://doi.org/10.1177/160940690900800105>
- Espínola, A. F. (2013). Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du « point de vue ». *Cahiers du genre*, 53, 99-120. <https://doi.org/10.3917/cdge.053.0099>.
- Garfinkel, H. (1967). *Recherches en ethnométhodologie*. Presses Universitaires de France.
- Girard, G. (2015). « Insider-outsider », une posture intenable? Retour sur des enjeux de positions dans une recherche sur l'homosexualité et le sida. Presses de l'Université du Québec.
- Statistiques Canada. (2023). Nombre et salaires du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2022-2023. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231101/dq231101a-fra.htm>
- Table nationale des directeurs de la recherche et comité de travail sur la reconnaissance des chercheurs d'établissement. (2024). *Portrait de la situation des chercheurs d'établissement en services sociaux : analyse descriptive* [document de travail non publié].



Crédit: Craig Whitehead